

Bordeaux veut déployer des panneaux solaires sur la base sous-marine

Le maire de Bordeaux lance un appel à projets pour équiper la base sous-marine de panneaux photovoltaïques. Juchés à 20 mètres de hauteur, ils recouvriront entre 9.000 et 25.000 m². Après avoir équipé des écoles, des gymnases et des préaux, la collectivité s'attaque à des projets plus complexes pour tenir son objectif de 41% d'autonomie énergétique de son patrimoine public en 2026.



Pierre Hurmic, maire écologiste de Bordeaux, et Claudine Bichet, son adjointe chargée des finances, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes, sur le toit de la base sous-marine lundi 29 janvier 2024. (Crédits : Sacha Gaudin / LT)

En 2020, l'autonomie énergétique des bâtiments municipaux était de 3 %. La ville de Bordeaux a aujourd'hui atteint 19 % et vise les 41 % en 2026. « *Le plus facile a été fait. Nous avons équipé des écoles, des gymnases, des préaux. Nous entrons désormais dans le dur avec des projets plus complexes. La base sous-marine en fait partie* », a déclaré Pierre Hurmic, ce lundi 29 janvier, depuis les toits de ce bâtiment emblématique au nord de la ville construit par les Allemands pendant la Seconde guerre mondiale.

Vincent Cassagnaud, architecte des bâtiments de France est là pour en témoigner. Très surpris au moment de la présentation des premières esquisses il y a un an, alors que la base sous-marine de Bordeaux dispose du label Architecture contemporaine remarquable, il parle d'un projet atypique pour lequel il s'agit de concilier deux paramètres : la production d'énergie et la préservation du patrimoine.

« Mais je crois que nous allons y parvenir ! Il est même possible qu'à travers ce projet Bordeaux donne le la d'une nouvelle façon de déployer le solaire en espace protégé », déclare Vincent Cassagnaud.

Dans les faits, deux zones ont été exclues en parallèle des quais pour que l'installation ait un impact moindre en termes de perception. Pour le reste, la balle est dans le camp de porteurs de projets qui ont jusqu'au 19 avril pour déposer une offre auprès de Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) qui pilote l'opération et sélectionnera le candidat pour une mise en service espérée en juillet 2025.

Entre 9.200 m2 et 25.000 m2

La ville de Bordeaux recherche précisément un opérateur pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire d'une durée maximale de 30 ans. Le modèle économique envisagé est celui de la revente de l'énergie produite aux fournisseurs d'énergie. Objectif : installer des panneaux solaires sur une surface comprise entre 9.200 m2 et 25.000 m2.

« Les 9.000 m2 sont facilement atteignables puisque cela concerne des toitures plates. Pour le reste, ce sera plus complexe et coûteux puisque les panneaux devront être posés sur des pare-bombes. Mais notre objectif est bel et bien de nous approcher au maximum de 25.000 m2 », précise Claudine Bichet, adjointe au maire en charge de la transition énergétique. « 9.000 m2 de panneaux photovoltaïques permettraient de produire 1.300 MWh ce qui correspond à la consommation de 130 foyers par an. »

Embarquer d'autres partenaires

Dans sa quête d'amélioration de l'autonomie énergétique, le reste du patrimoine bordelais est passé au crible pour identifier les bâtiments susceptibles de voir accueillir des centrales photovoltaïques. Et de citer en particulier le stade Chaban-Delmas.

En parallèle, la ville de Bordeaux incite les habitants et les entreprises locales à présenter des demandes de pose de panneaux solaires sur les toitures. Sur le patrimoine privé, 276 demandes d'autorisation d'installations de panneaux photovoltaïques ont été déposées en 2023. C'est sept fois plus qu'en 2020. « *Au niveau départemental, les architectes des bâtiments de France ont accepté 88 % des dossiers solaires en 2023. Les 12 % restants se situaient aux abords immédiats de monuments historiques* », ajoute Vincent Cassagnaud

Le maire de Bordeaux s'est également tourné vers l'Etat dès 2020 pour exprimer sa volonté d'équiper la rocade de panneaux solaires. C'est finalement [le boulevard Aliénor d'Aquitaine](#) qui pourrait servir d'expérimentation.